



## COMPTE RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE

du 6 OCTOBRE 2012

Le Président Yves LOUAGE remercie tous ceux qui ont fait l'effort de se déplacer (parfois de loin) pour participer à cette assemblée générale.

Avant d'ouvrir la réunion, le Président souhaite évoquer la mémoire de deux personnes qui ont joué un rôle important dans l'association et qui nous ont quittés cette année. Bernadette MARET, très malade, avait tenu absolument à être présente à notre dernière assemblée générale et à la célébration du 30<sup>ème</sup> anniversaire de l'orphelinat. Elle est décédée peu de temps après, en novembre 2011. Le Docteur Bertrand SAINT-PAUL a été président de l'association française durant plusieurs années. Il avait dû démissionner en 2006 en raison d'une grave maladie. Il s'est éteint en septembre 2012.

Yves LOUAGE présente ensuite un court montage réalisé à partir de vidéos tournées au moment de la création de l'orphelinat. On y voit la maison qui abrita les premiers pas de l'orphelinat, puis le chantier de construction du bâtiment actuel et enfin la cérémonie d'inauguration. Ce montage sera mis à disposition de tous sur le site internet.

Avec 26 présents et 65 représentés l'assemblée peut valablement délibérer, conformément aux statuts. Le Président déclare donc ouverte l'Assemblée Générale 2012.

### 1 - RAPPORT MORAL et rapport d'activité

Comme c'est l'usage, le Président présente son rapport moral et le rapport d'activité de l'association pour l'année 2011.

#### Un travail d'équipe au sein du CA

Pour commencer, le Président rappelle que la vie de l'association s'appuie sur un travail d'équipe au sein du Conseil d'Administration où chacun participe pleinement aux discussions et aux décisions. La plupart des membres du Conseil connaissent bien l'orphelinat et s'y rendent régulièrement. Ce lien est important pour un travail dans la confiance mutuelle.

#### Une action qui repose sur un réseau de parrains et donateurs fidèles

En 2011, l'association a compté sur 170 donateurs, c'est-à-dire 12 de moins qu'en 2010, pour un montant en baisse de 2240 €. La majorité des donateurs sont soit des parrains et marraines, soit des donateurs réguliers qui n'ont pas souhaité personnaliser leur don. Certains sont donateurs ponctuels ; leur nombre peut varier sensiblement d'une année sur l'autre.

Outre les dons « classiques » par chèques ou par virements, certains dons sont plus touchants. Par exemple, un parrain, sculpteur, a réalisé un Christ pour sa paroisse. Il n'a pas voulu conserver le produit de cette réalisation et a décidé de l'affecter à l'association. Ce don a permis notamment de financer le transport des enfants en Bus pour Kodaikanal. Une subvention d'un Club Rotarien a financé le renouvellement du purificateur d'eau. Une association pour le développement en Inde a financé un four de cuisson. Deux opérations bol de riz à Orléans ont rapporté près de 1000 €. Il faut aussi noter la fréquence de plus en plus grande de dons en nature de familles indiennes de Pondichéry.

Il faut également noter la collecte de fonds spéciale pour financer les travaux de réfection de l'électricité : 5000 € ont été réunis en à peine un mois grâce à la générosité et la réactivité des parrains et marraines.

### **Une action menée en lien très étroit avec une équipe indienne : le comité, la directrice et le personnel.**

Un nouveau Président du Comité Indien a été désigné l'an dernier. A l'occasion de chaque visite des membres du Conseil d'Administration en Inde, une ou plusieurs réunions de travail ont lieu avec le Comité Indien.

Il en est de même pour DEVI, avec laquelle nous travaillons très régulièrement. Nous nous sommes engagés à recevoir DEVI en France tous les deux ans.

### **En France comme en Inde, l'objectif premier est l'éducation et le bonheur des enfants.**

#### L'éducation.

Les études primaire et secondaire se font dans les écoles françaises et anglaises. Il n'y a plus d'inscription au Lycée Français (sauf si nous recevons des enfants de nationalité française)

La plupart des enfants ont de bons résultats. Seulement deux enfants posent des problèmes de scolarité.

Plusieurs enfants font des études supérieures : comptabilité ou expertise comptable (3), Informatique en License ou en Master (2), Français en BA ou en Master (3)

Enfin quelques-uns ont une activité salariée : centres de télétraitement, Edition, Secrétariat, Broderie ...

#### La santé.

Une visite annuelle des Médecins de l'association française « Partage dans le Monde » permet de faire un bilan global de l'état de santé de tous les enfants.

Pour des examens plus approfondis et des consultations de spécialistes, une collaboration très étroite est établie avec l'hôpital avec Certh India de Dubrayapet et le Docteur BALA.

Une Dentiste française en séjour à Pondichéry a pris en charge gratuitement les enfants.

#### Les loisirs.

Comme chaque année, nous avons pu financer un séjour de vacances à Kodaikanal, même si les tarifs ont un peu augmenté et que nous ne pouvons plus compter sur notre partenaire pour prendre en charge le trajet en autocar.

Un nouveau mariage a été célébré cette année, celui d'Agnès et de Rajou, tous deux anciens de l'orphelinat.

#### Le personnel

DEVI a engagé quelques modifications et une réduction du personnel. En cuisine, en lien avec Marie, une nouvelle approche diététique est engagée, moins d'épices et plus de légumes par exemple.

Différentes mesures ont été prises pour une clarification du statut des anciennes qui travaillent pour l'orphelinat.

#### L'organisation

Le bureau de secrétariat et de la comptabilité a été rationalisé. Un nouvel ordinateur a été acheté pour installer le nouveau système de comptabilité analytique.

#### Les travaux

La rénovation totale de l'installation électrique est achevée. Les travaux ont été suivis sur place par le responsable bénévole des travaux du « Volontariat ».

Les canalisations d'égouts ont été refaites.

Un groupe de scouts a refait la peinture de l'entrée et de l'escalier, de la chambre des petits, de la chambre des ados.

Les bénévoles Jacques et Jean ont refait une grande partie de la cuisine.

A l'unanimité, l'assemblée approuve ce compte-rendu d'activité.

## 2 – LES COMPTES 2011

Les comptes 2011 sont présentés par notre trésorière, Micheline REZZE

**Compte d'exploitation 2011** (du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2011)

<b>Recettes</b>		<b>Dépenses</b>	
Parrainages et dons	66 041, 51	Virement en Inde	-60 807, 66
vente places 8 octobre	3 680, 00	Frais bancaires	-244, 25
		Assurance	-259, 10
		Fonctionnement	-1 620, 92
Plus value sur rachat FCP	73, 46	dépenses 8 octobre	-3 985, 82
<b>Total</b>	<b>69 794, 97</b>	<b>total</b>	<b>-66 917, 75</b>
		<b>Résultat</b>	<b>2 877, 22</b>

### Trésorerie au 31.12.2011

<b>Solde en début d'exercice</b>	<b>17 903, 16</b>		
<b>Recettes</b>	69 794, 97	<b>Dépenses</b>	66 917, 75
		<b>Solde en fin d'exercice</b>	<b>20 780, 38</b>
Total	87 698, 13	Total	87 698, 13

La trésorière commente ces chiffres en soulignant la dépense exceptionnelle de la célébration du 30<sup>ème</sup> anniversaire qui s'équilibre presque totalement avec les recettes exceptionnelles.

Les dépenses de fonctionnement (frais bancaires de change et de transfert, assurances, timbres et impression des lettres d'infos, des reçus fiscaux et convocation à l'assemblée générale) restent limitées autour de 3,5%.

Le résultat excédentaire permet une marge de sécurité en cas de dépense inattendue.

La trésorière répond ensuite aux questions de l'assistance.

Le compte d'exploitation 2011 est approuvé à l'unanimité.

Micheline REZZE donne ensuite une information sur la situation de l'association à la fin du mois de Juillet 2012.

### Situation au 31 Juillet 2012

RECETTES  
Parrainages et dons 40 554,84 €

DEPENSES  
Virements en Inde 35 000,00 €  
Frais bancaires 123,31 €  
Frais de fonctionnement 372,16 €  
Assurance RC 265,07 €

---

35 760,54 €

### **3- RENOUELEMENT DE MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Deux membres du Conseil d'Administration sont sortants cette année : Joseph DUBOEUF et Michèle DUBOEUF. A cette occasion, le Président les remercie pour le travail important qu'ils ont accompli au sein du Conseil d'Administration et aussi dans le soutien à DEVI et à l'orphelinat de Pondichéry où ils se rendent chaque année pour un séjour prolongé.

Les deux se représentent pour un nouveau mandat et sont élus à l'unanimité.

### **4- POINT SUR LE VOLONTARIAT EN INDE**

Depuis l'été 2011, quatre volontaires sont allées à l'orphelinat :

**Amandine RUAULT**, 23 ans, éducatrice, de début septembre à mi-février 2012

**Charlotte ROZIER**, 25 ans, juriste, en même temps, jusqu'à mi-décembre

**Géraldine BOUYER**, 40 ans, enseignante, de début février à fin juin

**Christiane MATHIEU**, 63 ans, professeur d'arts plastiques, en même temps jusqu'à fin avril.

Selon les aptitudes, les intérêts et les opportunités, elles ont apporté une contribution appréciée, notamment en soutien scolaire et animation.

**Amandine et Géraldine** qui sont restées plus longtemps nous ont transmis l'évaluation de leur expérience et fait quelques propositions : par exemple d'améliorer l'accueil des volontaires par une présentation, de leur demander au minimum un bon niveau d'anglais.

Dévi a souhaité prendre un peu de recul par rapport à l'accueil de nouveaux volontaires :

**Claire ARNAUD**, infirmière puéricultrice et **Elodie VIALLA**, éducatrice spécialisée, viendront en février jusqu'à fin mai prochains.

Deux équipes de scouts sont venues cet été : de Besançon en juillet et d'Arras en août : chantier peinture et animation.

Un grand merci à tous ces volontaires et scouts qui apportent leurs compétences, leur générosité et leur enthousiasme.

### **5- REFLEXION EN COURS SUR LE PROJET DE L'ORPHELINAT**

Trois ans après le décès de la fondatrice, sœur Andréa Gispert, il nous a semblé nécessaire de réfléchir au projet de l'orphelinat Annai Velanganni. En effet, des évolutions importantes dans la société indienne, les nouvelles technologies, les relations internationales, pour ne citer qu'elles, nous engagent à chercher sans cesse la meilleure adaptation possible aux besoins des enfants et jeunes accueillis. Nous avons donc réfléchi au niveau du Conseil d'administration de notre association en y associant la directrice de l'établissement. Le document qui en résulte et qui vous sera, bien sûr, communiqué, comporte, en deux pages, les points essentiels qui doivent être la référence de tous les acteurs. Il précise :

- quels enfants sont accueillis, selon quelles modalités, quand et comment ils quittent l'établissement.
- ses objectifs, en référence à la Convention internationale des droits de l'enfant de 1989 ratifiée par l'Inde en 1992.
- l'organisation : hébergement, nourriture, santé, instruction et éducation.
- les moyens humains, matériels et financiers
- les relations extérieures.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 16 heures 30.